

Inscription sur le fichier « Alerte inondations ».

Soucieuse de pouvoir prévenir les personnes concernées par le risque de crue, la Ville de Châteaulin a mis en place, depuis 2013, un système gratuit d'alerte 24/24 et 7/7 qui prévient par mail et sms du risque d'inondation.

Si votre logement se situe en zone inondable, nous vous invitons à remplir ce formulaire pour recevoir* les alertes. Vous pouvez aussi vous inscrire au système d'alerte en vous rendant en mairie ou via le site web de la Ville : www.chateaulin.fr (rubrique Vie locale - Environnement - Inondations). Pour les personnes déjà inscrites, il est également recommandé de nous retourner ce formulaire, afin de procéder à la mise à jour de notre fichier.

Gaëlle Nicolas
Maire de Châteaulin

*« Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) applicable depuis le 25 mai 2018, et la loi informatique et libertés de 1978 modifiée, nous mettons à jour nos fichiers relatifs à l'envoi d'informations ou de newsletters. À ce titre, nous vous donnons la possibilité de vous désabonner à tout moment de notre liste de contact. Si vous souhaitez vous désabonner, il suffit de le signaler à communication@chateaulin.fr »



Inscription sur le fichier « Alerte inondations »

Document à retourner à l'accueil de la mairie ou à l'adresse mail : services-techniques@chateaulin.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Mail :

Êtes-vous :

- Propriétaire occupant le logement : Oui Non
- Propriétaire n'occupant pas le logement : Oui Non
- Locataire : Oui Non

Si vous êtes locataire, quelles sont les coordonnées de votre propriétaire :

- Nom :
- Prénom :
- Adresse :
- Téléphone fixe et/ou portable :
- Mail :
- Si vous occupez un immeuble collectif, merci de préciser l'étage :